

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'ÉDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
atteste que:

Monsieur : Check Oumar Tidiane DEMBELE

Né(e) le : 3/1/2008 **à :** Kolebougou

Fils de : Fadiala DEMBELE et de Aminata DEMBELE

Académie : SIKASSO

Etablissement : LKLO

N°Place : 3091

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes

Mention : PASSABLE

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 14310 / SE / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA

P.P.E.S.G